

Mardi 11 août 2020

Note aux rédactions

Travaux de renouvellement des couches de surface sur les routes départementales de l'arrondissement de Dunkerque

Gestionnaire de près de 4 500 kilomètres de routes, le Département du Nord agit chaque jour pour les rendre plus sûres et confortables. Il effectuera ainsi, à compter du 2 septembre 2020 pour une durée de 15 jours et sous réserve de conditions climatiques favorables, des travaux de renouvellement de la couche de surface des sections de routes énumérées ci-dessous :

RD 106 (rue de Blaringhem) à Sercus, entre le n° 215 et la fin de l'agglomération

Ces travaux seront réalisés sous route barrée : déviation dans les deux sens de circulation par la RD 55 sur les communes de Blaringhem, Sercus, Steenbecque ; par la RD 238 sur les communes de Steenbecque, Wallon-Cappel. Durée du chantier : 2 jours.

RD 255 (rue de Théroouanne) à Renescure, de la limite du Pas-de-Calais à la sortie d'agglomération

Ces travaux seront réalisés sous route barrée : déviation dans les deux sens de circulation par la RD 642 sur la commune de Renescure, dans le Pas-de-Calais sur la RD 942 sur les communes de Arques, Campagne les Wardrecques ; par la RD 943 sur les communes de Campagne les Wardrecques et par la RD 190 sur les communes de Wardrecques, Racquinghem. Durée du chantier : 5 jours.

RD 122C (rue du Bellot) à Haverskerque, de la RD 916 sur 130 mètres

Ces travaux seront réalisés sous route barrée : déviation dans les deux sens de circulation par la RD 122 sur la commune de Haverskerque et par la RD 916 sur la commune de Haverskerque. Durée du chantier : 2 jours.

RD 916 (rue du 11 novembre et du 8 mai 1945) à Haverskerque, de l'entrée d'agglomération (côté St Venant) à la Croix Mairesse

Ces travaux seront réalisés sous route barrée : déviation dans les deux sens de circulation dans le Pas-de-Calais par la RD 186 sur les communes de St Venant, St Floris, Calonne sur la Lys ; par la RD 69 sur la commune de Calonne sur la Lys ; par la RD 23C sur la commune de Merville et par la RD 122 sur les communes de Merville, Haverskerque. Durée du chantier : 5 jours.

RD 438 (rue de la maison blanche) à Staple, de la RD 161 à la RD 933

Ces travaux seront réalisés sous route barrée : déviation dans les deux sens de circulation par la RD 933 sur les communes de Staple et Bavinchove ; par la RD 138 sur les communes de Bavinchove, Oxelaëre, Hondeghem, Staple et par la RD 161 sur la commune de Staple. Durée du chantier : 5 jours.

L'accès aux riverains et entreprises sera maintenu pendant la durée des travaux. Le montant des travaux, intégralement financé par le Département du Nord, s'élève à 435 057 euros.

Afin de garantir la sécurité de l'ensemble des professionnels devant intervenir sur les chantiers départementaux, le Département du Nord s'assure de la mise en place par les entreprises, et avant le démarrage des travaux, de protocoles basés sur les préconisations de l'OPPBT en matière de sécurité sanitaire. Les agents départementaux ont également suivi un protocole visant à assurer la sécurité de tous.